

Licence professionnelle Responsable maintenance et environnement pour l'immobilier et l'hôtellerie

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Responsable maintenance et environnement pour l'immobilier et l'hôtellerie. 2013, Université Pierre et Marie Curie - UPMC. hceres-02038176

HAL Id: hceres-02038176 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038176v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle

Responsable maintenance et environnement pour l'immobilier et l'hotellerie

de l'Université Paris 6 – Pierre et Marie Curie

Vague D - 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague D

Académie: Paris

Établissement déposant : Université Paris 6 - Pierre et Marie Curie

Académie(s):/

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Responsable maintenance et environnement pour l'immobilier et l'hôtellerie (RMEI)

Dénomination nationale : SP4-Maintenance des systèmes pluritechniques

Demande n° S3LP140005383

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'Université Pierre et Marie Curie (UPMC, Paris 6), Paris (75), Faculté des métiers de l'Essonne, site d'Evry
- Délocalisation(s): /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Faculté des métiers de l'Essonne (FDME)
- Secteur professionnel demandé : SP4-Mécanique, électricité, électronique

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle (LP) *RMEI* existe depuis 2005, sous l'appellation *Maintenance hôtelière et touristique* jusqu'en 2008. Elle forme des techniciens de maintenance et d'exploitation des unités techniques du milieu de l'hôtellerie et du tourisme. La formation est axée sur la maîtrise des installations de chauffage, de climatisation, de traitement de rejets, et de tout équipement de sécurité. Il s'agit donc d'une formation polyvalente qui vise à préparer des professionnels capables d'assurer à la fois les responsabilités techniques et la gestion des installations d'un établissement recevant du public, exigeant à la fois des compétences techniques et des compétences de gestion et d'organisation.

La LP *RMEI* fait partie des 17 licences professionnelles proposées par l'UPMC et il n'existe pas de formation comparable en lle-de-France. Elle s'associe à la Faculté des Métiers de l'Essonne qui dispose sur le site d'Evry d'une plateforme technologique couvrant l'ensemble des disciplines techniques de la formation. Parallèlement, l'UPMC dispose également d'une plateforme technologique permettant des enseignements pratiques de thermodynamique sur le site de Saint-Cyr l'École, de TP sur les réseaux courants faibles sur le site de Jussieu.



Synthèse de l'évaluation

Appréciation globale :

La construction pédagogique de la formation semble pertinente, avec un bon équilibre entre volets théoriques, pratiques et immersion professionnelle et un bon équilibre également entre disciplines technologiques et l'ensemble des enseignements liés à la gestion, l'hygiène et la sécurité. Des rappels sur les disciplines techniques fondamentales, en début de formation, permettent de remettre à niveau les étudiants venant de différentes formations. Puis des aspects réglementaires essentiels sont rapidement abordés, afin de permettre aux apprentis d'évoluer en sécurité dans leurs entreprises. Les projets tuteurés ont lieu dans les entreprises accueillant les apprentis et correspondent à des projets réels qui sont souvent mis en œuvre par la suite par ces entreprises. Les stages sont réalisés dans le cadre de l'apprentissage, pour 60 % dans les hôtels de différents groupes, 20 % dans les centres commerciaux, 10 % dans de grands établissements recevant du public et 10 % dans des entreprises de sous-traitance de maintenance de grands sites industriels ou tertiaires.

L'organisation de la formation et ses contenus sont donc en adéquation avec les métiers ciblés : elle permet d'amener sur le marché du travail des techniciens ayant une formation technique polyvalente couvrant l'ensemble des installations (électriques, thermiques et mécaniques), maîtrisant l'environnement professionnel en termes de gestion de projets, règlementation de sécurité, réglementation environnementale, qualité, hygiène, organisation et gestion de la fonction maintenance, donc adaptés aux installations des établissements recevant du public.

Les effectifs sont très faibles (13 en moyenne), limités par la plateforme pédagogique (15 maximum). L'attractivité est modeste puisqu'environ 30 dossiers sont reçus annuellement. Le recrutement manque de diversité : l'essentiel des étudiants provient de BTS, la formation n'accueille en moyenne que deux étudiants hors BTS, malgré les parcours professionnalisants de L2 mis en place à l'UPMC. La place laissée à la formation continue est marginale et les démarches de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont inexistantes.

La participation des professionnels tant aux cours qu'à l'évolution de la licence est particulièrement importante. Ils assurent 41 % des enseignements dans des domaines variés. Leur participation à la formation est effective dans une licence professionnelle conçue à son origine avec un seul groupe hôtelier (ACCOR). Selon les recommandations reçues lors de la première demande de renouvellement, les partenariats se sont étendus à d'autres groupes (entraînant la fin du partenariat formalisé avec le groupe ACCOR) et d'autres secteurs professionnels, rendant ainsi la formation moins dépendante d'un groupe particulier, et les diplômés plus polyvalents. Un conseil de perfectionnement existe et les professionnels y participent, contribuant au pilotage de la formation.

Les enquêtes nationales ayant obtenu un taux de réponse faible (40 %), de surcroît pour une formation à effectif restreint, les analyses de l'insertion professionnelle reposent sur les enquêtes menées par la FDME, six mois après l'obtention du diplôme. Elles montrent une insertion professionnelle excellente, avec un taux de 100 % sur plusieurs années consécutives. Les durées d'obtention du premier emploi sont très faibles et les emplois correspondent bien aux métiers et niveaux de qualification visés par la formation.

Le pilotage de la formation s'effectue selon une organisation reposant sur les différents partenaires : l'UPMC, centre de formation d'apprentis de la Faculté des métiers et professionnels. Le conseil de perfectionnement se réunit au moins une fois par an (transmission d'un compte rendu). Il n'est fait mention d'aucune évolution de la formation suite aux différents conseils de perfectionnement. Une évaluation des enseignements est organisée auprès des étudiants et de façon orale. La formation a pris en compte les recommandations émises lors de la dernière campagne d'habilitation en particulier le risque d'une hyper spécialisation et la dépendance à un seul groupe du secteur hôtelier.

• Points forts :

- Une excellente insertion professionnelle.
- L'adéquation forte de la formation avec la demande.
- La très forte implication des professionnels.

Points faibles :

- Le peu de diversité dans l'origine des étudiants (essentiellement BTS).
- La faible place de la formation continue et de la VAE.



Recommandations pour l'établissement

La licence professionnelle *RMEI* est en très bonne adéquation avec la demande et bénéficie d'un taux d'insertion exceptionnel. Elle a su s'adapter pour devenir une formation assez polyvalente qui pourrait s'accroître audelà de ses effectifs actuels. Il serait intéressant de développer son attractivité, peut-être par une meilleure information, en particulier auprès des publics de licence. Il est certainement possible aussi de développer la formation continue et d'accueillir des candidats en reprise d'études *via* la VAE.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C): A
- Insertion professionnelle (A+, A, B, C): A
- Lien avec les milieux professionnels (A+, A, B, C): A
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C): A



Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.